

**Pays :** Croatie

**Commission :** Commerce et Industrie

**Problématique :** Comment concilier respect des accords de libre-échange de l'UE et respect de l'environnement dans la relance du commerce international hors UE ?

La Croatie se situe en Europe centrale, elle a un accès à la mer Adriatique, et est voisine de la Slovénie et de la Hongrie au nord ainsi que de la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro à l'est. Notre pays est membre de l'Union Européenne depuis le 1er juillet 2013 et est une démocratie parlementaire dirigée par Zoran Milanović depuis 2020. La Croatie est indépendante depuis 1991, à la suite de la chute de la Yougoslavie, régime communiste, qui réunissait plusieurs pays de l'Europe centrale.

Un accord de libre-échange est un accord international entre l'Union Européenne et un autre état, il consiste à faciliter les échanges notamment en diminuant les taxes et les contrôles douaniers et en supprimant les réglementations nationales qui peuvent gêner les importations des biens, des services, de la main d'œuvre et des capitaux étrangers. Avant l'Union Européenne le traité qui réunissait certains pays membres actuels était le traité de Rome signé par l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg, l'Italie et les Pays-Bas en 1957. Autrement appelée la Communauté Economique Européenne (CEE), elle a pris de l'ampleur à la fin des années 2000 grâce à deux facteurs principaux : le début de la mondialisation qui a favorisée les échanges à travers le monde et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui a elle aussi encouragée l'Union Européenne à multipliée les accords commerciaux avec de nombreux partenaires dans le monde.

Le respect de l'environnement est essentiel dans la relance du commerce international et pour la vie de tous les jours. En effet, les enjeux sont très importants et nous ne devons pas les négliger. Aujourd'hui de nombreuses conférences ont lieu dans le monde entier afin de sensibiliser à la protection de l'environnement. Il existe aussi plusieurs Organisation Non-Gouvernementale Environnementale (ONGE), certaines sont spécialisées comme le Global Ocean Forum, qui lui vise à promouvoir une bonne gouvernance des océans, le développement durable des populations côtières et des petites îles dans le monde, ainsi que des écosystèmes marins sains. D'autres sont plus globales tel que la WWF. Après la guerre de Yougoslavie, les Croates se sont attachés à reconstruire notre pays dans le respect de l'environnement.

En 2020, le commerce intra-UE représente 67% des exportations de la Croatie (dont l'Allemagne avec 13%, l'Italie 12% et la Slovénie 10%), ses exportations hors UE s'élèvent à 9% pour la Bosnie-Herzégovine et à 5% pour la Serbie. Notre pays possède un PIB (Produit Intérieur Brut) qui ne fait qu'augmenter depuis les années 90, bien que nous pouvons remarquer que depuis 2019 le PIB diminue de plus en plus. Avant la pandémie du COVID-19, la situation économique de la Croatie s'était améliorée mais depuis la crise sanitaire, elle a subi une récession de -8,0% en 2020. Toutefois la forte dépendance de l'économie au tourisme (20% du PIB), ainsi que le niveau de la dette externe (75% du PIB) constituent des vulnérabilités avec les autres pays. La Croatie dispose de ressources naturelles variées, notamment en Slavonie (pétrole et gaz naturel), ainsi qu'en Adriatique (gaz naturel). Depuis que les dernières mines en Istrie ont été fermées dans les années 90, notre pays n'exploite plus le charbon.

La Croatie est défavorable à l'échange internationale, en effet ses principales importations et exportations se trouvent en Europe centrale et avec l'Union Européenne. De plus les Croates sont plus eurosceptique comme l'a dit Igor Vidacak : « La Croatie est l'un des pays les plus eurosceptique de l'Union Européenne », de ce fait seulement 39% des opinions des citoyens sont favorable à l'UE. Il serait plus convenable, pour notre pays, de favoriser les traités bilatéraux avec en priorités des pays d'Europe, comme cela a déjà été fait, avec la France par

exemple en 2021 ou encore avec la Suisse en 2022. Nous pouvons, tout de même, signer des traités bilatéraux hors de l'Europe comme cela a déjà été fait avec le Canada par exemple.